

MARCHE D'OTTAWA.

Mardi, 6. VIANDES—Mouton par livre, 5c à 6c; Lard, par 100 livres, \$5.75 à \$6.25; Bœuf, par 100 livres pesant, \$3.00 à \$3.50; veau de 6 à 7c la livre. VOLAILLES—Gibier—Volailles, par couple, 50c à 60c; poulets, par couple, 30c à 35c; dindons, la pièce, 75c à \$1; oies, 50 à 55c; canards, par couple, 40c à 45c. LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 17c à 19c; beurre frais, par livre, 20c à 22c; beurre, salé, par livre, 15c à 20c; fromage, par livre, 13c à 15c; œufs, par douzaine, 16c à 17c. LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 55c à 60c; navets, par minot, 20 à 25; carottes, par baril, \$1.80; panais, par minot, 40c à 45c; oignons, par minot, 80c à \$1. CHAUX—Bûche de sarrasin, par minot, 35 à 40c; avoine, par minot, 30c à 32c; maïs, par minot, 63c à 65c; pois, par minot, 63c à 64c; fèves, par minot, 75c à \$1; orge, par minot, 45c à 50c; blé d'automne, par minot, \$1.20; blé du printemps, par minot, \$1.35. FARINE—Extra double, par brl. \$7 à \$7.25; extra, par brl. \$6.75 à \$7; No. 1, par brl. \$6.50; gruau, par brl. \$4.50; farine de blé d'inde, par brl. \$2.75; blé broyé, par brl. \$6.50, provende, par brl. 90c; bran, par 100 lbs. 60c. DIVERS—Miel, par livre, 13 à 15c; saindoux, par livre, 10c à 12c; suif, 6c à 8c; laine filée, 60 à 65c par lb; bas de laine, par paire, 25c à 30c; foin, par tonne, \$8 à \$8.50; paille, par tonne \$4.50 à \$5.00. Peaux, par 100 lbs. \$6.50 à \$7; peaux de veau, 10c à 12c la livre; peaux de moutons, de \$1.50 à \$1.00 chacune. Bois, de \$2.50 à \$3 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 5. Coton, ferme 12 9/16. Farine de seigle, tranquille et sans chanement. Blé, de 1.38 à 1.40. Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 6 1/2 cts. Seigle nominal et sans chanement, à 90c. Avoine, tranquille et ferme, 47c. Suif, tranquille et ferme, \$1.40. Orge, ferme, de 95 à 98c. Lard, 11.90. Saindoux, 7.65.

Chicago, 5.

Farine tranquille et nommée, reçu 8,592 brls. Blé, 1.19 1/2. Blé No. 2, rouge, d'hiver 1.21 1/2 à 1.22. No. 2, du Printemps 1.16 1/2. Blé d'Inde, 38 complant. Avoine, 35 1/2. Lard nominal à \$11.20. Saindoux 7.15.

Milwaukee, 5.

Blé, No 1, 1.15 1/2.

Londres, 5.

Consolidés, 97 1/2 sur compte, 45 1/2. 5s 105 1/2, Erie, 45 1/2, du Préf. 60. Ill. Cent. 104 1/2.

Liverpool, 5.

Coton actif et plus ferme, Uplands, 7 1/2. Orleans 7 1/2. Fleur..... 10 3/4 à 11 1/4. Blé du Printemps..... 10 1/2 à 11 1/4. Blé d'Hiver..... 11 1/2 à 12 1/4. Rouge d'Hiver..... 11 1/2 à 12 1/4. Blanc d'Hiver..... 10 3/4 à 11 1/4. Trefle..... 11 1/2 à 12 1/4. Blé d'Inde..... 5 1/2 à 5 3/4. Orge..... 5 3/4 à 6 1/4. Avoine..... 4 3/4 à 5 1/4. Pois..... 6 1/2 à 7 1/4. Saindoux..... 39 00 à 40 00. Lard..... 55 00 à 56 00. Suif..... 7 00 à 7 1/2. Bonif..... 75 00 à 76 00. Fromage..... 71 00 à 72 00.

MARCHE EN GROS.

Montreal, 5. FARINE—Supérieure extra 0 00 à 6 15. Extra supérieure..... 6 00 à 6 05. De god..... 0 00 à 5 90. Superfine..... 5 50 à 5 60. Farine forte de boulangers. 6 25 à 6 60. Fine..... 6 00 à 6 10. Moyenne..... 4 35 à 4 50. Recoupes..... 0 00 à 0 00. Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres..... 2 95. Farine en sac de la Cité (livres)..... 3 00 à 3 20. Farine d'économie..... 4 50 à 4 60. Farine de blé d'Inde \$2.90 à \$3.00. BLE—rouge et blanc d'hiver \$1.40 à \$1.45. Blé No. 2, du printemps \$1.38 à \$1.40. BLE D'INDE..... 70c. AVOINE 30 à 31c, par 32 livres. ORGE—55 à 65c. POIS—76 à 78 par 66 lbs. SEIGLE, 73 à 80c. Lard, \$16.00 à \$16.75. Saindoux, 10 à 10 1/2. Jambons, 11 à 12 1/2.

BOURSE.

5 avril. VALUEUR. Monteur des Actions. Prémium. Actions.

Table listing bank values and exchange rates for various banks like Banque de Montréal, Banque d'Ontario, etc.

WALKER & MONTYRE, Avocats; M. H. WALKER, A. P. MONTYRE. Ottawa, 28 Dec. 1878.

PIANO A VENDRE

On offre en vente un magnifique Piano droit acheté du fabricant à très-bon marché et qui sera vendu aux mêmes conditions. S'adresser à A. D. RICHARD, Marchand, Coin des rues de l'Eglise et Cumberland.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES JEUNES DEMOISELLES. Congrégation de Notre-Dame, RUE GLOUCESTER, OTTAWA. Un second semestre de cette Institution commence le 1er de Février. Le cours d'études est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le terminent. N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement. Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique. La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras. Pour les termes et autres informations, s'adresser à Sa. SAINT-GABRIEL, Supérieure, Ottawa, 2 février 1880.



POUR VOTRE Papier, Articles de Bureau ET D'ECOLE.

AINSIE QUE Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc. DONNEZ VOS COMMANDES A L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très-bas prix.

E. G. LAVERDURE, FAISSEUR DE COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISE ET CONSTRUCTEUR DE FOURNAISES A AIR CHAUD. Rue William, Ottawa.

COUVERTURES EN FERBLANC ET GALVANISEES faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande. Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, en mains au plus bas prix

Ouvrages et réparations faites promptement et avec exactitude. Ottawa, 1er janvier 1880.

J. P. MURPHY, PLOMBIER. POSSEUR DE TUYAUX DE VAPEUR et de gaz, POSEUR DE SONNETTES, etc. 151, RUE RIDEAU.

BAIGNOIRES EN CUIVRE POLI, en FER GALVANISE, en ZINC, etc. GABRIELS D'ASSANGE, EMBLES, etc. placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées. J. P. MURPHY, 151, rue Rideau, 2 septembre 1879.

\$7.00 LA DOUZAINES. FABRIQUEES AVEC Le meilleur Acier de Firth.

EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS MANN & CIE. Ottawa, 13 août 1879.

WALKER & MONTYRE, Avocats; M. H. WALKER, A. P. MONTYRE. Ottawa, 28 Dec. 1878.

HOTEL JACQUES-CARTIER

446 et 448 rue Sussex, Ottawa. Antoine Champagne, prop. L'omnibus de l'hôtel part du coin des rues Murray et Sussex à temps pour l'arrivée et le départ de tous les trains de chemins de fer, et prendra des voyageurs moyennant 25 cts. par tête. Il amènera les voyageurs des stations en ville pour le même prix. Ottawa, 11 février 1880.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA. J. A. GOVIN, Propriétaire. Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays. Ottawa, 20 octobre 1879.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. Vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL. Le soussigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES à son hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier. Le public trouvera tout le confort à DES PRIX MODERES et l'Hôtel Richelieu ne le cèdera en rien aux premiers hôtels de la Puisseance. I. B. DUROCHER, Propriétaire. 2 mai 1879.

Réouverture RESTAURANT METROPOLITAIN

(Parité Est, pont des Sapeurs.) P. BRANNEN, l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser LE METROPOLITAIN de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigares les plus exquis. REPAS servis à toute heure. P. BRANNEN, Propriétaire. Ottawa, 14 août 1879.

L'ARGYLL

RUE WELLINGTON. A. BEUZELIN, PROPRIETAIRE.

CHAMBRES à louer, à des conditions modérées. La seule maison tenue d'après le système européen. On y prépare des déjeuners de nocce, pique-niques, soupers publics et privés, pour toutes les parties du pays. Ottawa, 2 septembre 1879. 3m.

JOSEPH DROLET, FABRICANT. D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ, DE BIÈRES DE GINGEMBRE, DE CIDRE, DE LIMONADE, ET DE TOUTES LES DIFFERENTES SORTES DE SIROPS. SYPHONS PATENTÉS. Met également en bouteille et expédie les CELEBRES EAUX MINERALES DES SOURCES DE GALEONIA.

FABRIQUE, 434 RUE SUSSEX, EN FACE LA RUE MURRAY, OTTAWA. Ottawa, 9 mai 1879.

Hotel "Lorne." Pension de première classe à des PRIX MODERES. La bar est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix. 15, REX YORK, OTTAWA.

Me. F. X. GROULX. Hotel Johnson, 50, REX YORK. JOHN JOHNSON, propriétaire. Logements magnifiques et prix peu élevés. Ottawa, 31 juillet 1879. 1an.

Les Bains Turcs, 126 RUE ALBERT. Pour Dames (femmes à leur service) de 10 a.m. à 5 p.m. par Messieurs, de 7 à 10 a.m. Et de 3 à 11 p.m. Le Dr. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 hrs. s. m. et de 2 à 4 p. m. Ottawa, 9 juillet 1879. 2an.

M. OSBOYNE ET PEARSON, Avocats, Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au dessus du magasin de Gibson, confiseur. Argent à prêt sur propriétés foncières.

L'OPINION PUBLIQUE

La collection complète de l'Opinion Publique, non reliée, est en vente à ce bureau. Prix.....\$30.00

Chemins de Fer Canadien du Pacifique

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné seront reçues jusqu'à midi, VENDREDI, le 15 mai, pour la construction de ponts de fer sur les affluents de l'est et de l'ouest du Lac des Bois. On peut obtenir des plans et devis en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, le ou après le 15 avril. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 1er Avril 1879.

Chemins de Fer Canadien du Pacifique.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné seront reçues jusqu'à midi, VENDREDI, le 15 mai, pour la construction de réservoirs, pour l'alimentation des locomotives, sur différents points sur le parcours du chemin de fer canadien du Pacifique. Les réservoirs devront être à l'épreuve de la gèle, ainsi que les pompes et leurs appareils; elles devront être mues par le vent ou la vapeur, selon les localités. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après le 31 MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant la demande. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissionnaires n'ont pas sous condition que si elles sont faites sur blancs imprimés, et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires doivent déposer une somme de \$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement, et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur général, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 1er avril 1880.

CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, le Secrétaire du département des Canaux et Chemins de Fer du Canada et portant l'endos de "contrats soumission pour différents ponts à construire sur le Canal Welland" seront reçues au bureau jusqu'à MARDI, le 13e jour de JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles fixes sur différents emplacements du Canal Welland. Les ponts devant traverser des voies publiques devront être de fer et de bois, et ceux qui serviront au chemin de fer devront être d'acier trempé. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après le 31 MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant la demande. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissionnaires n'ont pas sous condition que si elles sont faites sur blancs imprimés, et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires doivent déposer une somme de \$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement, et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur général, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 1er avril 1880.

CANAL WELAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, le Secrétaire du département des Canaux et Chemins de Fer du Canada et portant l'endos de "contrats soumission pour différents ponts à construire sur le Canal Welland" seront reçues au bureau jusqu'à MARDI, le 13e jour de JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles fixes sur différents emplacements du Canal Welland. Les ponts devant traverser des voies publiques devront être de fer et de bois, et ceux qui serviront au chemin de fer devront être d'acier trempé. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après le 31 MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant la demande. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissionnaires n'ont pas sous condition que si elles sont faites sur blancs imprimés, et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires doivent déposer une somme de \$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement, et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur général, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 1er avril 1880.

CANAL LACHINE

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, le Secrétaire du département des Canaux et Chemins de Fer du Canada et portant l'endos de "Soumissions pour ponts d'écluses, canal Lachine" seront reçues au bureau jusqu'à l'arrivée des malles venant de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3me jour de JUIN prochain, pour la construction des ponts et pièces de machines nécessaires pour les écluses du canal Lachine. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après JEUDI le 3me jour de MAI, prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant la demande. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissionnaires n'ont pas sous condition que si elles sont faites sur blancs imprimés et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires doivent déposer une somme de \$350 pour les pertes de chaque écluse. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.

CANAL LACHINE

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, le Secrétaire du département des Canaux et Chemins de Fer du Canada, et portant l'endos de "Soumissions pour ponts d'écluses, canal Lachine" seront reçues au bureau jusqu'à l'arrivée des malles venant de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3me jour de JUIN prochain, pour la construction des ponts et pièces de machines nécessaires pour les écluses du canal Lachine. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après JEUDI le 3me jour de MAI, prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant la demande. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires; les soumissionnaires n'ont pas sous condition que si elles sont faites sur blancs imprimés et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires doivent déposer une somme de \$350 pour les pertes de chaque écluse. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.

Biscuits

Le plus grand blanchiment de la vallée d'Ottawa. Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour. Nos employés sont des premières mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction. GIBSON, FILS ET WARNOCK, Coin des rues Bank et Queen.

E. PETIT, Bijoutier et Horloger. 25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde. M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc. No. 18, RUE RIDEAU, COIN DU PONT DES SAPEURS. N. B.—M. PETIT, profité de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honneur de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année. Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

O'GAR, LAMIERRE & REMON, Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc. Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, près du Russell House. MARTIN O'GAR, HORACE LAPIERRE, EDWARD P. REMON

SAM'S HOTEL

Rue York, EN FACE DU MARCHE. L'un des premiers Hôtels d'Ottawa. BONNES CHAMBRES, BONNE TABLE, BONS VINS. Les personnes visitant Ottawa durant la saison feront bien de rendre visite à cet hôtel. Ottawa, 5 février 1880.

100 Canaris Chanteurs

ESMONDES. Williams' Singer MACHINE A COUDRE DU MONDE. N'a pas son égale pour le fini, la durée et l'économie de l'ouvrage fait. 2000. MAINTENANT EN USAGE A OTTAWA. Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction. THOMAS MAY, Agent général pour Ottawa. BUREAU PRINCIPAL: 210 Rue Sparks. Succursale sous la direction de M. Belanger, 284, RUE D'ALBERTSIE, Entre les rues Clarence et Murray, Ottawa, 25 nov., 1879. GIBSON, FILS ET WARNOCK, MANUFACTURIERS DE Biscuits pour le commerce de gros. Le plus grand blanchiment de la vallée d'Ottawa. Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour. Nos employés sont des premières mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction. GIBSON, FILS ET WARNOCK, Coin des rues Bank et Queen. E. PETIT, Bijoutier et Horloger. 25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde. M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc. No. 18, RUE RIDEAU, COIN DU PONT DES SAPEURS. N. B.—M. PETIT, profité de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honneur de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année. Ottawa, 11 juillet 1879. 1an. O'GAR, LAMIERRE & REMON, Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc. Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, près du Russell House. MARTIN O'GAR, HORACE LAPIERRE, EDWARD P. REMON

Déménagement dans Ontario-Ouest!

TOUT LE FONDS DE NOUVEAUTÉS DU LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU, OTTAWA, Doit être vendu dans trente jours

Les propriétaires feront D'IMMENSES REDUCTIONS pour faciliter l'écoulement de leurs marchandises. Les acheteurs feront bien de venir de bonne heure, pour s'assurer de bonnes occasions.

J. B. BRANNEN, LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU

AVIS IMPORTANT

NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement encouragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin, 134, rue Sparks,

près de "LA THÉRIÈRE," vers le 1er février. Là, nous serons mieux pour fabriquer nos GANTS et MITAINS, qui sont devenus si populaires dans la ville, comme étant le meilleur article du genre sur le marché. On mettra la plus grande attention à prendre des mesures, afin que les gants s'adaptent parfaitement à la main. Par une stricte attention, nous espérons conserver toutes nos bienveillantes pratiques, et en voir, chaque jour, augmenter le nombre.

Lewis et Blachford, Gantiers. 10 septembre 1879.

Par Nomination Spéciale. Wilson & Orr. Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général. Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromes, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie. VIEILLES DORURES RENDEURS AUSSI BELLES QUE DES NOUVELLES. Nos prix sont des plus modérés.

NOUVELLES MARCHANDISES!

Nouvelles marchandises dans tous les départements. L'Enseigne du Lion d'Or. Est devenue célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction. LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS. LE LION D'OR. EST L'ENSEIGNE DU GRAND MAGASIN D'UN SEUL PRIX. Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix. R. McMORRAN, 508 - Rue Sussex, 508. Ottawa, 26 septembre 1879.

ALEX. CLARK, POURVOYEUR DU PEUPLE. Epicerie d'Etape et de Fantaisie. FRUITS Cristallisés et naturels, CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques, SARDINES aux TOMATES, THÉS, SUCRES, TABAC; PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE et ÉPICERIES en GENERAL. N'a pas de vieil assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus BAS PRIX. MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau. Ottawa, 17 Mars 1879. 26 D. 1 an

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles SE TROUVENT AU MAGASIN DE L'APIS et d'AMEUBLEMENTS, d'OTTAWA. SHOOLBRED et Cie. Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie. (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins. SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks. Une visite est respectueusement sollicitée. Ottawa, 2 août 1879. 1an

HOTEL DU CANADA.

Get Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadienne. Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Bureau. PRIX: DE \$1.50 A \$2.50 PAR JOUR. AIME BELIVEAU, Propriétaire. N. B.—On invite spécialement nos amis et hommes d'affaires des États-Unis descendre à cet Hôtel. Ils trouveront un service de premières citées et des prix modérés. Les voitures de l'hôtel sont aux stations des chemins de fer de la ville, ainsi qu'au débarcadere des bateaux à vapeur. 26 mai 1879. 1an